

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL N°13

SEANCE DU 18 FEVRIER 2022

Le Comité Syndical, légalement convoqué le 11 Février 2022, s'est réuni le 18 Février 2022 à 8h30 en visioconférence sous la Présidence de Paul Ferré.

Nombre de délégués en exercice : 33
Nombre de membres présents : 25
Nombre de votants : 25

Date de convocation : 11 FEVRIER 2022
Secrétaire de séance : Romain COTTEY

COMMUNAUTES DE COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	Présents	Excusés	Absents	DELEGUES SUPPLEANTS	Présents	Excusés	Absents
COMMUNAUTE DE COMMUNES LA VEYLE	MARECHAL PHILIPPE	X			LAURENT AGNES		X	
	AGATY GUILLAUME	X			BOUCHARD MARC	X		
	ALBAN BERNARD	X			MORANDAT OLIVIER		X	
	JACQUET CLAUDE	X			MIVIERE PASCALE		X	
	PALLOT JACQUES	X			CHANTEUX SOLVEIG		X	
	PONCIN GEORGES	X			LOTTE BERNARD	X		
	BIGOT AGNES	X			POLONIA JOSEPH		X	
	GARREAU ELISABETH	X			SANJUAN CATHERINE	X		
	SILVI VERONIQUE		X		KOROSEC JOCELYNE		X	
	DUJUIT GUY	X			CLERC HERVE		X	
	MONTANGERAND JEAN-MICHEL	X			AMEIL MARC	X		
	AUBLANC JEAN-CLAUDE	X			MARQUOIS MICHEL		X	
	DUBOST MICHEL	X			BODILLARD MARIE-CLAUDE	X		
	CAMILLERI JEAN-LUC	X			GOYON MARIE-ANGELIQUE	X		
	BROCHAND MICHEL	X			BOULANGER PAUL		X	
CHANEL BRIGITTE	X			ROZIER JOELLE		X		
CHEVALIER BERNARD	X			MAUGE LIONEL			X	
RABUEL CLAUDE		X		LAURENT MICHELE			X	
COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE	GOIFFON CHRISTIAN	X			BEROU JEAN-PHILIPPE			X
	LUX JEAN-MICHEL	X			LUCENET THIERRY		X	
	VIOT DOMINIQUE	X			RIBOLLET ROGER		X	
	REIGNIER ALAIN		X		VERT JACQUES		X	
	CLEYET-MARREL CLAUDE		X pouvoir Lux JM		CHAIGNEAU JOELLE		X	
	LABALME RICHARD		X		MORIN BRIGITTE	X		
	ECKERT PIERRE	X			FONTAN CORINE			X
	BRUNEL PHILIPPE	X			DOUCET-BON BRUNO		X	
	ROBERT MAGALI	X			PERRAUD CAMILLE		X	
	DAVIDIAN PHILIPPE	X			HINSCHBERGER FRANCINE		X	
	ALBAN BERNARD	X			PROST PHILIPPE		X	
	COTTEY ROMAIN	X			THIVOLLE MARIE-MONIQUE		X	
	PEIGNE BENOIT	X			MONTEIL JULIEN		X	
	VARVIER SERGE	X			DEBROS PASCAL		X	
FERRE PAUL	X			MULLER ERIC		X		

La séance est ouverte à 08h30.

1. NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

A l'unanimité, M. COTTEY est désigné secrétaire de séance par l'Assemblée.

2. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 05 NOVEMBRE 2021

Le Comité Syndical, à l'unanimité **APPROUVE** le compte-rendu n° 12 de la séance du 17 Décembre 2021.

3. DESIGNATION D'UN NOUVEAU DELEGUE PAR LA CCLV

Par délibération du 31 janvier 2022 le Conseil Communautaire a modifié la désignation des délégués issus de la commune de Saint-Cyr-sur-Menthon.

4. DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2022

Rappel des faits marquants sur 2021 par Mr Ferre

- **SMIDOM**
 - Le maintien à 100 % de l'activité bureaux et collecte malgré la crise sanitaire.
 - Départ de 3 agents expérimentés. Arrivée d'une RAF.
 - Les réunions en visio conférence.
- **Collecte sélective**
 - L'optimisation des coûts de collecte des emballages en régie avec un seul grutier à partir de juin 2021.
 - Perturbation des collectes emballages suite à l'incendie Evolupac,
 - Taux de refus trop élevé.
- **Collecte OMR**
 - Mise en place d'un PAV collecte OMR et CS sur Chaleins.
 - Stabilité des Tonnages.
 - Pas d'absentéisme.
- **Déchèteries**
 - Passage TVA à 10 ou 5,5 % selon niveau économie circulaire.
 - Début des travaux contrôle d'accès par lecture des plaques d'immatriculation sur trois déchèteries
 - Mise en service d'un deuxième local recyclerie déchèterie de St Etienne
 - 1 Collecte amiante par trimestre.
- **Prévention communication**
 - Broyage à domicile, broyage sapins.
 - Interventions en milieu scolaire (perturbées par contraintes sanitaires)
 - Nouveau site Internet
- **Investissements 2021**
 - Budget : 1 069 037 € Réalisé 597 297 €
- **Redevance Incitative+**
 - Poursuite de l'intégration de Messimy et Chaleins (effective depuis le 01/01/2022)
 - Sur BdV, les opérations changement de bacs et la première étape de rattrapage des tarifs de BdV par rapport à SMIDOM historique.
 - Problèmes sur envoi factures suite incidents Trésorerie Chatillon.
 - Recettes CC la Veyle reversées directement au Smidom: Impact trésorerie

Mr GOIFFON prend la parole pour signaler que les factures fictives étonnent un bon nombre de personnes au sein du conseil municipal.

Mr FERRE souligne que la présentation des bacs pour Messimy et Chaleins est en recul de 30 à 40% sur le dernier semestre, ce qui indique que les usagers s'approprient progressivement le système de la RI. Ils doivent effectivement passer de 50 présentations annuelles de bacs à une douzaine. Ce qui correspond, à la fréquence moyenne de sortie des bacs pour les foyers des autres communes du SMIDOM.

Les investissements 2022

MR JARRET fait état des restes à réaliser sur 2021 et énonce les propositions d'investissements sur 2022:

RAR 2021		Propositions Investissements 2022	
Achat parcelle "Goyon" à CCVDSC	9 795 €	Remplacement Fourgon PAV	50 000 €
Colonnes aérienne OMR Sulo (4)	16 560 €	Remorque "karcher" et réseve eau	15 000 €
Colonne CS (8)	12 929 €	Remplacement "karcher" Aire de lavage Saint Etienne	6 000 €
Contrôle accès déchèterie Stack'r	49 258 €	Colonne CS (16)	32 000 €
Préparation Travaux St Jean	18 321 €	Regul colonne CS 2021	3 500 €
Signalétique déchèterie St Etienne	7 812 €	Nouvelle signalétique colonnes emballages ECT	14 000 €
Vidéo surveillance St jean et Francheleins	12 146 €	Colonne OMR (Mézériat et divers)	160 000 €
Total	126 821 €	Aménagement salle réunion	4 000 €
		Travaux déchèterie St Jean	310 000 €
		Signalétique déchèteries	30 000 €
		Logiciel RI Styx	40 000 €
		Panneaux solaires Smidom	25 000 €
		Locaux réemploi St Jean et Francheleins	15 000 €
		BOM Bio	180 000 €
		Total nouveaux investissements	884 500 €
		RAR 2021	126 821 €
		Total	1 011 321 €

MR CAMILLERI s'interroge sur la BOM Bio. MR FERRE lui indique que les objectifs 2022 seront de cibler parmi les 700 producteurs de bio déchets ceux qui feront l'objet d'une collecte à la source. Ce qui deviendra une obligation à partir du 1er janvier 2023 pour les producteurs de plus de 5 tonnes par an de bio déchets.

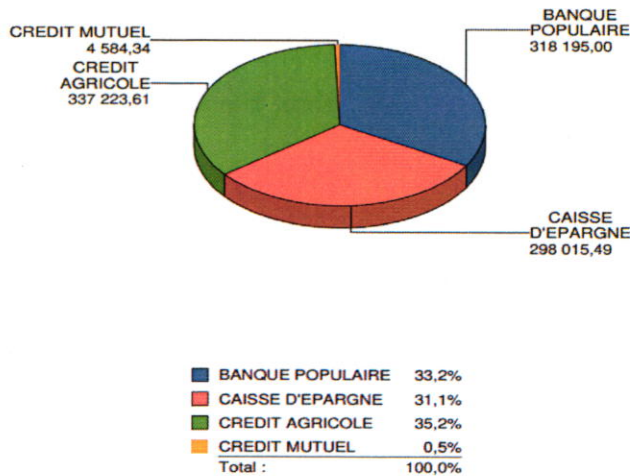
MR JARRET explique le futur aménagement de la déchèterie de St Jean.

Mr PALLOT propose de se renseigner pour la revente du pont bascule qui n'a plus d'utilité.

Situation des emprunts 2022

Emprunt	Durée (année)	Tau x (%)	Dette à l'origine	Capital au 01/01/2022	Annuité	Intérêts + frais divers	Capital	Capital au 31/12/2022	Organisme prêteur
Contrat / Libellé									
A M C 8 1089123 CE OPALE N°3	15	4,55	400 000,00	25 783,89	26 973,35	1 189,46	25 783,89	0,00	CAISSE D'EPARGNE
10278072100002047290 CREDIT MUTUEL DU M A CONNAIS	10	4,30	150 000,00	9 119,97	9 267,29	147,32	9 119,97	0,00	CREDIT
2-2010/1 EMPRUNT 2-2010/1CAISSE D'EPARGNE	15	3,18	680 000,00	176 561,76	49 654,07	5 513,63	44 140,44	132 421,32	CAISSE D'EPARGNE
9212625 CAISSE D EPARGNE 9212625 200 000€	15	4,32	200 000,00	95 669,84	18 186,08	3 903,63	14 282,45	81 387,39	CAISSE D'EPARGNE
00003991328 CREDIT AGRICOLE 00003991328 400 000€	15	0,95	400 000,00	343 568,47	28 643,36	3 173,35	25 470,01	318 098,46	CREDIT AGRICOLE
08853932 BANQUE POPULAIRE 08853922 DU	15	0,55	340 000,00	318 195,00	23 630,08	1 704,91	21 925,17	296 269,83	BANQUE POPULAIRE
TOTAUX			2 170 000,00	968 898,93	156 354,23	15 632,30	140 721,93	828 177,00	

CAPITAL RESTANT DU AU MARDI 8 FÉVRIER 2022



MR FERRE explique que

Prévision des tonnages 2022

MR JARRET indique que la population légale 2022 est de 44 568 personnes soit +0.72% par rapport à 2021. MR JARRET énonce les différentes prévisions des tonnages sur 2022 et établit des comparaisons coût/volume avec 2021. Il rappelle que dans le budget de fonctionnement, 61% des dépenses sont constituées de prestations extérieures (Sytraival, Organom, EGT, Chimirec...) liées aux tonnages à transporter et à traiter et que 18% sont des charges de personnel.

FLUX	COUTS HORS CHARGES DE STRUCTURE			
	TONNAGES 2021	COUTS 2021	TONNAGES ESTIMES 2022	COUTS ESTIMES 2022
OMR	5 009	708 154 €	4 910	730 589 €
EMBALLAGES	1 177	260 764 €	1 270	314 865 €
VERRE	1 863	56 789 €	1 990	64 449 €
PAPIERS	769	-5 807 €	750	3 795 €
DECHETS VERTS	5 654	312 624 €	5 200	293 524 €
GRAVATS	3 793	46 259 €	2 800	49 070 €
DECHETS NON RECYCLABLES (DNR)	2 203	326 754 €	2 100	330 464 €
BOIS	1 434	139 668 €	1 400	149 487 €
CARTONS	632	-4 221 €	630	5 829 €
FERRAILLES	506	-82 214 €	18 998	-56 002 €
DECHETS DANGEREUX (DMS)	140	124 466 €	138	129 766 €
AMIANTE	20	11 260 €	35	20 860 €

Personnel 2022

MR JARRET indique qu'il n'y a globalement pas d'évolution quantitative des effectifs sur les dernières années.

Postes	2019	2020	2021	2022
DGS	0,8	1	1	1
Coord. Technique	1	1	1	1
Secrétaire comptable	1	1	1	
RAF				1
Resp RI	1	1	1	1
Accueil RI	2	2	3	2
Chargé prév + Bio déchets	0,9	1	1	2
	6,7	7	8	8
Agent polyvalent	1	1	1	1
Entretien PAV	2,5	1,8	2	2
Renfort PAV	0	0,3	0,4	
Chauffeur Grutier dédié	0	2	1,6	1,2
Chauffeur Bom et Grutier	0	1	1,3	1,5
Chauffeur BOM	2	1	1	1
Renfort Chauffeur	1	2	0,1	0,6
Rippeur	2,5	2	2,7	2
Renfort rippeur				0,9
Renfort saisonnier	0	0,5	0,7	0,2
	9	11,6	10,8	10,4
Total Présents	15,7	18,6	18,8	18,4
Personnel Non présent		1,5	1,5	1

Les recettes 2022

MR FERRE indique que les prévisions 2022 sont basées sur un comportement identique des usagers Messimy-Chaleins à celui des habitants du reste du territoire. Les recettes des éco organismes sont estimées en baisse car l'année 2021 a été une année de rattrapage de recettes 2020.

	2020	2021	2022
CITEO Emballages	444 000 €	629 439 €	412 750 €
CITEO Papiers	44 200 €	53 536 €	53 536 €
ECO Mobilier	25 400 €	22 992 €	22 000 €
ECO DDS (peintures, solvants ...)	1 200 €	6 131 €	6 000 €
Refashion – Eco TLC (textiles, linges, chaussures)	1 600 €	4 277 €	4 300 €
OCAD 3E (équipement électriques électroniques)	27 900 €	28 775 €	28 000 €
Corepile (soutien installation corbeilles à piles)		2 300 €	1 000 €
Divers		285 €	
Recettes perçues des Eco organismes	544 300 €	747 735 €	527 586 €

Compensation transport OM, CS, déchets verts par SYTRAIVAL	27 300 €	27 565 €	27 565 €
---	-----------------	-----------------	-----------------

	2020	2021	2022
Ferrailles déchèteries	53 900 €	92 295 €	85 474 €
Batteries déchèteries	2 600 €	1 517 €	7 328 €
Cartons déchèteries et Emballages PAV	56 100 €	74 449 €	79 661 €
Verre bouteille PAV	0 €	34 262 €	43 044 €
Journaux Revues Magazines PAV	0 €	45 094 €	73 716 €
Recettes vente matières déchèteries et collecte sélective	112 600 €	247 617 €	289 223 €

Montant total soutiens Eco Org et vente matières	684 200 €	1 022 917 €	844 374 €
---	------------------	--------------------	------------------

MR FERRE commente l'évolution des charges de personnels, des recettes et des dépenses entre 2017 et 2022.

	R 2017	par hab.	B 2022	par hab.	Evolution 22/17	par hab.
Admin	6		8		2	
Techn.	9	par 1 000 h	10,4	par 1 000 h	1,4	
Total	15	0,45	18,4	0,41283	3,4	
Charges personnel	600 000 €	17,9 €	816 000 €	18,3 €	36%	2%
Moyenne / agent	40 000 €		44 348 €		11%	
Habitants	33 600		44 570		33%	
Recettes RI	2 627 000 €	78 €	3 456 000 €	78 €	32%	0%
Recettes éco organismes	543 000 €	16 €	830 567 €	19 €	53%	15%
Dépenses fonct	2 627 000 €	78 €	4 583 000 €	103 €	74%	32%
	Tonnes	Kg	Tonnes	Kg	Tonnes	Kg
OMR	3 404	101	4910	110	44,2%	9%
Emballages	701	21	1270	28	81,2%	37%
Déchèteries	9 155	272	14273	320	55,9%	18%
Total déchets (avec verre et papier)	13 260	395	20453	459	54,2%	16%

MR VIOT félicite la maîtrise des effectifs mais relève une évolution importante des dépenses du aux coûts de traitements.

MME GARREAU et MR CAMILLERI note également le professionnalisme des agents. MR JARRET confirme qu'en effet les agents sont très peu absents.

Principaux challenges 2022

MR FERRE annonce une baisse tendancielle de l'assiette de facturation RI suite à la mise en place des ECT et une hausse des coûts de collecte et traitement. Il conviendra de rechercher des gains de productivité. Le minimum annuel facturable pourrait également être remis en cause

Concernant la collecte OMR, plusieurs projets sont en cours :

- Préparation collecte bio déchets
- Nouveau marché de collecte Bdv.
- Amélioration de la productivité avec un passage en C 0.5 sur plusieurs communes.

Concernant la collecte sélective MR FERRE indique que des actions sont en cours concernant l'extension des consignes de tri (renforcement des PAV et changement de la signalétique sur les colonnes emballages) et que la lutte contre les erreurs de tri se poursuit.

Pour les déchèteries des réaménagements sont en cours avec la mise en place de points de réemploi sur St Jean et Francheleins, le réaménagement des locaux de St Jean et des actions sont également mises en œuvre pour réduire les apports en déchets verts.

Prévisions résultats 2021

en K€ 2021		
	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	4 370	745
Recettes	4 634	360
Résultats	264	-385

Prévision 2022 fonctionnement – 120K€

5. CONVENTION DE VERSEMENT DES CONTRIBUTIONS SMIDOM A ORGANOM

MR FERRE rappelle les antécédents concernant le syndicat Organom :

Suite au bureau du 3 décembre, nous sommes toujours en attente d'une réponse du contrôle de la légalité de la préfecture.

Organom a délibéré sur cette convention le 30 novembre 2021 ; pas de remarque connue du contrôle de la légalité.

En attente de réponse du mail du 26 janvier du Président au Secrétaire général de la Préfecture pour lui demander convenir d'un rendez-vous et de prendre position.

MR VIOT souhaite clarifier les responsabilités. Il indique que les partages de compétences doivent être appliqués avec soit un versement de recette à la Communauté de Commune de la Veyle, soit la participation directe au coût Organom.

MR JACQUET indique que la préfecture doit se prononcer sur le sujet.

6. DELIBERATION AVENANT MARCHE ASTECH COLONNES AERIENNES COLLECTE SELECTIVE

MR JARRET indique que le marché ASTECH de fourniture de colonnes aériennes a été passé en 2018 selon des prix unitaires non actualisables. L'article L6,3° du code de la commande publique prévoit qu'un contrat puisse être modifié lorsqu'à lieu un **événement « extérieur aux parties, imprévisible et bouleversant temporairement l'équilibre du contrat »**. Tel est le cas du prix de l'acier dans le contexte de la pandémie mondiale liée au Covid-19.

Après échange avec la société ASTECH, il convient de prévoir un avenant de 338 € HT par colonne soit + 28 %.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité :

- Autorise le Président à signer l'avenant relatif au nouveau tarif ASTECH.

7. DELIBERATION AVENANT MARCHE EGT DECHETERIES – ROTATION BENNES DEA ECO MOBILIER

MR JARRET explique qu'afin d'améliorer les performances de collecte des DEA en déchèteries, le SMIDOM a mis en place en place sur chaque site une deuxième benne dite benne tampon. Le remplacement d'une benne pleine par une benne vide sera assuré par la société EGT. Il convient de formaliser cette prestation d'un coût unitaire de 9 € HT par un avenant au bordereau des prix.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité :

- Autorise le président à signer l'avenant relatif au nouveau prix EGT.

8. DELIBERATION ATTRIBUTION DU MARCHE DE COLLECTE OM COMMUNES EX-BORDS DE VEYLE

MR JARRET indique qu'à la suite de l'analyse des offres présentée à la CAO du jeudi 20 janvier 2022, il est proposé d'attribuer, à compter du premier avril 2022, le marché de collecte des ordures ménagères des 6 communes de l'ex-territoire Bords de Veyle à la société Eco déchets.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité :

- Autorise le président à signer le marché de collecte des ordures ménagères avec la société Eco déchets

9. INFORMATION DECISION MODIFICATIVE SUR BUDGET 2021

MR FERRE porte à la connaissance du Comité Syndical les virements entre chapitres effectués préalablement à la clôture de l'exercice 2021.

10. DELIBERATION EXECUTION PARTIELLE PAR ANTICIPATION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENTS

Considérant que le budget 2022 du SMIDOM VEYLE SAONE ne sera pas adopté avant le 18 mars de l'exercice auquel il s'applique.

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité :

Autorise le président jusqu'au vote du budget primitif du SMIDOM à :

- Mettre en recouvrement les recettes, engager, liquider et mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente,
- Mandater les dépenses afférentes au remboursement de la dette avant le vote du budget SMIDOM VEYLE SAONE 2022,
- Engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Une question est posée concernant l'achat du fourgon en version hybride. Après consultation, il n'y a pas de véhicule de ce type de disponible dans cette version dans le cadre d'un achat via l'UGAP.

11. DELIBERATION AUTORISANT LE PRESIDENT A ESTER EN JUSTICE DANS LE CADRE DE LA DEMANDE D'ARE FORMULEE PAR UN AGENT EN RUPTURE CONVENTIONNELLE

MR FERRE rappel le dossier de demande d'allocation de retour en l'emploi d'un agent en rupture conventionnelle.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité :

- Autorise le président à ester en justice.

12. MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

MR FERRE annonce la mise à jour du tableau des emplois soumise à l'approbation du Comité Syndical. Cette mise à jour vise à prendre en considération, à **effectif identique**, les évolutions de fonctions et d'avancements de grades du personnel SMIDOM.

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET		
EMPLOIS	Nb	Cadre d'emplois autorisés par l'organe délibérant
Service Technique :		
• Ripeur/Enlèvement des Ordures ménagères	4	Cadre d'emplois des adjoints techniques
• Chauffeur – Agent polyvalent	10	Cadre d'emploi des adjoints techniques
• Responsable technique	1	Cadre d'emploi des techniciens ou ingénieurs
Service Administratif :		
• Chargé de prévention et de communication (réduction des déchets, bio déchets, tri)	2	Cadre d'emploi des adjoints administratifs
• Secrétariat/accueil/ Redevance incitative	4	Cadre d'emploi des adjoints administratifs
• Responsable administratif et financier	1	Cadre d'emploi des rédacteurs ou attachés.
• Directeur général des services	1	Cadre d'emplois des attachés territoriaux ou des ingénieurs territoriaux

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité :

- Autorise le président à modifier le tableau des effectifs.

13. ACTUALISATION LA DELIBERATION RIFSEEP N° 2019-32 DU 20 DECEMBRE 2019

Dans la continuité de la modification du tableau des emplois il est proposé de délibérer pour prendre en compte l'actualisation de la délibération RIFSEEP du 20 décembre 2019.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité :

- Autorise le président à actualiser le e RIFSEEP ;

14. QUELQUES STATISTIQUES 2021

MR FERRE indique quelques volumes sur les volumes et levées des ordures ménagères 2020 et 2021.

15. RESULTATS DU CONCOURS DE COLLECTE DE PILES ET BATTERIES USAGEES

MR JARRET liste les écoles et collèges participants à l'opération et annonce que plus de 3 630 kg de piles ont été collectées. Classant en 1^{er} rang l'école de St André d'huiriat avec une moyenne de 3.71kg par enfant.

16. OPERATION DE BROYAGE DES SAPINS DE NOËL

MR FERRE signale que le broyeur du prestataire Terra Veyle n'était pas adapté.

17. QUESTIONS DIVERSES

MR FERRE énumère quelques points divers:

Messimy et Chaleins: passage à la RI

Facturation fictive du Sem 2 2021 à 160 k € (rappel Teom annuelle de 190 k €)

- Sur début janvier baisse de 30 à 40 % du nombre de présentations
- Envoi facture fictive du 2^o semestre 2021 avec Mag6
- Rappel SMS possibilité échange début mars;

Suites Facturation S2 2021

- Beaucoup de demande d'échanges de bac à la suite de l'extension des consignes de tri et au minimum facturable.
- Problème des bacs 40 l

ECT

- Pour l'instant pas d'impact sur les tonnages; intégration d'une partie des refus dans l'ECT depuis le 1^o février .
- Renforcement des PAV emballages terminé, sauf pour 3 communes, problème surface.
- Modification de la signalétique en mars.
- Relance de la communication au printemps
- La séance est levée à 11h00

Prochain bureau le 04 Mars 2022
Prochain comité syndical le 18 Mars 2022

Le Président,
Paul FERRE

